

## **PILIER 2**

### **L'ENGAGEMENT SOCIAL DU MEG**

#### **Actions réalisées**

##### **Collaborateurs et collaboratrices**

- Le MEG **sensibilise** son personnel concerné aux nuisances sonores (casques anti-bruit dans les locaux techniques avec fiches de bonnes pratiques).
- Le Musée lutte activement contre les irritants au travail notamment par le biais de questionnaires (évaluation des **risques psycho-sociaux**).
- Le MEG a **supprimé les produits chimiques** ayant le plus d'impact sur la santé.
- Le MEG intègre la plupart des risques (mécaniques, physiques, chimiques, psychologiques) dans sa **démarche Santé Sécurité au Travail (SST)**.
- Le MEG **facilite le dialogue** avec la hiérarchie et entre les personnes de l'équipe.
- Le MEG a mis en place une méthodologie par gestion de projet qui permet un **management horizontal**.
- Le Musée favorise l'**évolution du personnel** au sein de sa structure (fiche de poste, entretien professionnel, plan de formation, nombreuses formations internes et externes disponibles).
- L'organisation est **investie contre** la plupart des **inégalités** liées à l'âge, au sexe, aux catégories socioprofessionnelles et aux divers handicaps.
- Le MEG mène par ailleurs une lutte contre les inégalités touchant les **minorités** diverses.
- Le Musée tend à améliorer la **flexibilité des horaires** et a pérennisé le **télétravail** comme partie intégrante des conditions de travail du personnel administratif (avec une procédure formalisée) en appliquant le règlement de la Ville de Genève.
- Le MEG, par l'intermédiaire de son service des Ressources humaines a mis en place une **période** formalisée de **tutorat** ainsi qu'une sensibilisation à la protection des biens culturels pour les nouveaux et nouvelles employé-e-s (fixes, auxiliaires, stagiaires, civilistes)
- Le MEG offre chaque semaine à son personnel des fruits frais, bio, locaux et de saison dans le cadre de la Charte d'alimentation durable émise par la Ville de Genève.
- Les collaborateurs et collaboratrices du MEG sont invités annuellement à une séance de feedback concernant les actions écoresponsables mises en œuvre durant l'année écoulée.
- Le personnel du MEG bénéficie d'une formation d'Introduction à la RSO.
- L'équipe de l'Accueil du MEG a travaillé en collectif sur la création d'une charte afin de renforcer la cohésion et la motivation des équipes et de dessiner un cadre de travail positif et respectueux.
- Rédaction d'une brochure « Culture d'organisation » du MEG.
- Rédaction d'un Guide de la gestion d'équipe au MEG.
- Co-construction de l'exposition temporaire 2026-2027 « Futur(s) »

##### **Usager-e-s**

- L'organisation a travaillé pour rendre la **visite des usager-e-s** la plus **agréable** possible dans tous les secteurs et espaces accessibles au public (salles d'exposition, bibliothèque,

espace d'accueil pour les ateliers et conférences, Café du MEG, expositions dans la cour végétalisée, etc.).

- Le MEG a soigné l'**ambiance générale** du Musée en proposant des espaces d'accueil chaleureux, lumineux et tempérés, avec une atténuation des nuisances sonores et la mise en place d'une jauge maximale de confort pour les expositions.
- Le Musée a travaillé sur la **qualité de l'accueil du public** avec des formations sur-mesure pour le personnel d'accueil.
- Le MEG prend en compte les **avis du public** (boîte à suggestions, réseaux sociaux, questionnaire de motivation, consultation publique lors du processus de changement de nom de l'institution,...).
- L'organisation gère avec transparence et sécurité les **données** des visiteurs et visiteuses.
- Le MEG favorise l'**accès à la culture aux publics empêchés**, éloignés, en difficulté, vulnérables et précaires.
- Le Musée recherche l'**inclusion de la population sous-représentée** dans son public, notamment en raison de leurs caractéristiques sociales, culturelles, religieuses ou économiques.
- Le Musée met à disposition et gratuitement des **serviettes hygiéniques** dans ses WC publics pour ses visiteuses.
- La Ville de Genève a pris en compte les handicaps dans la conception et/ou l'**accessibilité** de sa structure. L'accès facilité aux bâtiments a notamment été intégré dès la conception du nouveau bâtiment et la rénovation des espaces existants.
- Le Musée a mis en place des conditions de visite adaptées pour les **personnes en situation de handicap** : aménagement des structures permettant un accès facilité aux personnes à mobilité réduite, boucles magnétiques pour les personnes malentendantes, activités adaptées, bandes rugueuses, pictogrammes, etc.
- Le MEG est particulièrement **inclusif** en matière de handicap et co-construit son offre culturelle avec des personnes en situation de handicap et des professionnel-le-s du secteur.
- L'institution a mis en place des mesures pour permettre une **accessibilité optimale** à tous les publics : visites adaptées aux différents handicaps et aux différents publics ainsi qu'aux personnes âgées et aux familles, prêt d'audioguides compatibles avec les boucles magnétiques, possibilité de s'asseoir dans chaque salle, etc.
- En **collaboration avec l'association HAU** (Handicap-Architecture-Urbanisme), un état des lieux de toutes les possibilités d'amélioration des activités culturelles du Musée a été réalisé.
- La bibliothèque du MEG, service public accessible à toutes et tous, est très active. Elle représente un **support** à la recherche, à l'enseignement et aux expositions.
- Le MEG inaugurera prochainement dans son jardin une **exposition sur ses actions écoresponsables liées aux 17 ODD** (Objectifs de développement durable établis par l'ONU), cette dernière sera traduite en langage FALC (Facile à lire et à comprendre).
- Dans le cadre des appels d'offre, des **critères sociaux** élevés sont instaurés par la Centrale municipale d'achat et d'impression (CMAI) de la Ville de Genève : couverture sociale du personnel, respect du principe de l'égalité entre femmes et homme, signataire d'une convention collective, respect des usages de sa profession en vigueur à Genève,...
- Le MEG programme essentiellement des artistes/intervenant-e-s qui sont en tournée en Europe et/ou des invité-e-s qui peuvent se déplacer en train.
- Le MEG mutualise lorsque cela est possible la venue d'intervenant-e-s/expert-e-s avec ses partenaires.
- En tant qu'institution publique, le MEG a la responsabilité d'agir activement contre les discriminations et de promouvoir la diversité des identités de genre. C'est dans cet esprit qu'une étroite collaboration avec le collectif drag GeneVegas s'est mise en place, laissant libre cours à des initiatives novatrices.

- Le projet « Re-visiter le MEG » donne la parole à des personnes apprenant le français pour proposer d'autres voix, d'autres regards et d'autres histoires sur l'exposition permanente et les collections, tout en développant des compétences de prise de parole en public et de confiance en soi.
- Mise en œuvre d'un projet avec Pro Helvetia sur la diversité et inclusion au MEG.